



Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM: FR-2022-0008

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et règlementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV.

Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides **OXENA FAMILY**,

de la société Laboratoire OXENA

enregistrée sous le numéro BC-QW045855-96

Vu le résumé des caractéristiques du produit en langue anglaise, harmonisé entre les Etats membres concernés par la procédure de reconnaissance mutuelle simultanée relative à la famille de produit,

Vu les conclusions de l'évaluation du 31 janvier 2022,

Considérant que l'efficacité n'est pas démontrée sur bactéries, levures et champignons pour les usages de désinfection des installations sanitaires et de désinfection des surfaces dures (usage 1 et 3) en condition de saleté en secteur médical par les professionnels et que par conséquent les produits ne répondent pas au critère de l'article 19, paragraphe 1 section b, alinéa i pour cet usage ;

Considérant que l'efficacité contre les virus n'est démontrée pour aucun des usages et que par conséquent les produits ne répondent pas au critère de l'article 19, paragraphe 1 section b, alinéa i pour ces usages ;

Considérant que l'efficacité n'est pas démontrée pour l'usage de désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation dans l'industrie laitière en condition de saleté et que par conséquent le produit ne répond pas au critère de l'article 19, paragraphe 1 section b, alinéa i pour cet usage.

Considérant que l'efficacité n'est pas démontrée pour la désinfection des équipements et matériaux par pulvérisation par des professionnels et industriel (usage 6) et que par conséquent les produits ne répondent pas au critère de l'article 19, paragraphe 1 section b, alinéa i pour cet usage.

Considérant que les usages des produits du méta-SPC 7 présentent des risques pour la santé humaine lors de l'application par pulvérisation, que leur efficacité contre les organismes cibles revendiquées n'est pas démontrée, qu'il n'est pas possible de définir une durée de conservation pour les produits de ce méta SPC 7 et que par conséquent le produit ne répond pas aux critères de l'article 19, paragraphe 1 section b, alinéa i et iii et paragraphe 1 section d pour ces usages.



Fraternité



Considérant que la désinfection des surfaces dures en secteur non médical (usage 2) et surfaces dures en contact avec l'alimentation (usage 5) par les non-professionnels présente des risques pour la santé humaine lors de l'application par pulvérisation et que par conséquent le produit ne répond pas au critère de l'article 19, paragraphe 1 section b, alinéa iii pour ces usages pour ce mode d'application.

Considérant que la désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation (usage 5) par les professionnels et industriels présente des risques pour la santé humaine lors de l'application par pulvérisation et que par conséquent le produit ne répond pas au critère de l'article 19, paragraphe 1 section b, alinéa iii pour ces usages pour ce mode d'application.

Considérant que l'efficacité des produits du méta RCP 5 pour le traitement anti-lichen et anti-algue des surfaces dures (usage 4) n'est pas démontrée, que la durée de conservation des produits destinés à cet usage ne peut être démontré, que cet usage présente des risques pour la santé humaine et que par conséquent le produit ne répond pas aux critères de l'article 19, paragraphe 1 section b, alinéa i et iii et paragraphe 1 section d pour cet usage.

Considérant que les produits répondent par ailleurs au(x) critère(s) de l'article 19, paragraphe 1 du règlement (UE) N°528/2012 pour les autres usages ;

Considérant que des données confirmatoires concernant le classement auto-réactif des produits de la famille ainsi qu'une méthode de dosage du chlorate de sodium validée avec une limite de quantification en accord avec la limite établie au niveau européen sont nécessaires,

Article 1er

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe,

Article 2

Les résultats des tests de calorimétrie différentielle sur des produits représentatifs de la famille pour confirmer l'absence de classement auto-réactif conformément au règlement CLP ainsi qu'une méthode pour le dosage du chlorate de sodium dans les produits de la famille OXENA FAMILY validée avec une limite de quantification en accord avec la limite établie au niveau européen (teneur en chlorate de sodium: max. 5.4% p/p de la teneur en chlore actif) doivent être fournis dans un délai de 1 an après la notification de la présente décision d'autorisation de mise sur le marché.

Article 3

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée à 10 ans à compter de la date d'autorisation du produit.





En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

A Maisons-Alfort, le 17/02/2022

—pocusigned by: Charlotte Grastilleur

- AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée en charge du pôle produits règlementés Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)





ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

Partie I.- Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	OXENA FAMILY
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

1.2. Type de produit (s)

Types de produit	TP 2, 4

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Laboratoire OXENA			
	Adresse	ZI LA MOTTE SUD Rue Marc Seguin 26800 PORTES LES VALENCE			
Numéro de demande	BC-QW045	BC-QW045855-96			
Type de demande	Autorisation	Autorisation de mise sur le marché			
Numéro d'autorisation	2022-0008	2022-0008			
Date d'autorisation	Se referer a	Se referer à la première page			
Date d'expiration de l'autorisation	Se referer a	Se referer à la première page			

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	Laboratoire OXENA
Adresse du fabricant	ZI LA MOTTE SUD Rue Marc Seguin 26800 PORTES LES VALENCE
Emplacement des sites de fabrication	ZI LA MOTTE SUD Rue Marc Seguin 26800 PORTES LES VALENCE

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	ARKEMA
Adresse du fabricant	420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes Cedex





Emplacement des sites de fabrication	USINE DE JARRIE Route Nationale 85 38560 Jarrie – France
Substance active	Hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	INOVYN Trade Services SA (pour le compte de INOVYN Chlorvinyls Limited (RU))
Adresse du fabricant	South Parade, Runcorn Cheshire WA7 4JE Royaume Uni
Emplacement des sites de fabrication	INOVYN France SAS. 2 Avenue de la République CS 10001 39501 Tavaux Cedex – France

Substance active	Hypochlorite de sodium
Nom du fabricant	Kem One
Adresse du fabricant	19 rue Jacqueline Auriol Bât A Le Quadrille 69008 Lyon
Emplacement des sites de fabrication	Usine de Lavéra Écopolis Lavéra-Sud - BP 3 13117 Lavéra – France Usine de Saint Fons 1 quai Louis Aulagne 69191 SAINT-FONS – France

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro	Contenu (%)	
Nom commun Nom IOPAC		Foliction	Numero CAS	EC	Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6	12,5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6 à 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	86,2
Hydroxide de sodium	Hydroxide de sodium	Co-formulant	1310-73-2	215-185-5	0	6,14
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Co-formulant	308062-28-4	931-292-6	0	8

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble, liquide, à base d'eau





Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

1. Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	Oxena meta SPC 1 : industries agroalimentaires
----------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

No. and San and	
INLIMERO 1	

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s) 4

2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro	Numéro	Contenu (%)	
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	CAS	EC	Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	5,0	6,3
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 12.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	40,0	50,4
Hydroxyde de sodium	Hydroxide de sodium	Co-formulant	1310-73-2	215-185-5	6,0	6,14
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Co-formulant	308062-28-4	931-292-6	0	8

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'Hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

SL concentré soluble





3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Corrosion cutanée catégorie 1 Lésions oculaires graves catégorie 1 Toxicité aquatique aiguë catégorie 1 Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque des graves brûlures de la peau H318 : Provoque des lésions oculaires graves H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P260 : Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P264 : Se laver soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P391 : Recueillir le produit répandu. P405 : Garder sous clef. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH031 : au contact d'un acide, libère un gaz toxique. EUH071 : corrosif pour les voies respiratoires.





4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfectant pour surfaces dures dans les industries agroalimentaires

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Pulvérisation (uniquement avec pulvérisateur à gachette), essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Temps de contact: 15 min En condition de propreté: Bactéries/ levures (obligatoire): 573 mg/L* Bactéries/ levures + champignons (optionnel): 2144 mg/L* En condition de saleté: Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons: 4287 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à gachette et le rinçage, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et uniquement pour l'application un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)
- Pendant la désinfection avec une serpillère ou brossage et le rinçage avec une serpillère :
 - Porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
 - Une serpillère ou brosse à manche doit être utilisée pour l'application de la solution diluée pour éviter toute exposition
 - Ne pas tremper les mains dans la solution diluée
- Pour la désinfection par épongeage et le rinçage,
 - porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
 - verser la solution directement sur la surface et essuyer avec un tissu
- Pour l'application par versement et le rinçage,





- porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
- éviter tout contact direct avec la solution à appliquer
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP et EPI que l'opérateur.
- Pour le grand public,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation.
 - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
 - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
 - Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

4.1.3. Lorsque specifique	a l'usage, details rela	tifs aux effets indes	irables directs ou	indirects possibles,
instructions de premiers s	soins et mesures d'ur	gence à prendre poi	ur protéger l'envi	ronnement

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage
-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 - Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces dures (e.g. pipelines, tuyaux, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et réservoirs des machines de remplissage ou similaires) dans le domaine agroalimentaire (e.g. production de boisson, de lait, de produits laitiers, système d'irrigation de serre, etc.) par circulation
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place par circulation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Temps de contact: 15 min En condition de propreté: Bactéries/ levures (obligatoire): 500 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2144 mg/L* En condition de saleté (hors industries laitières): Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons: 3779 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif





Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Industriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

 Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant la maintenance du circuit, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement
-
4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage
-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-				

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 - Désinfection des surfaces dures dans les systèmes d'eaux vétérinaires par versement

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 500 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + Levures (optionnel): 500 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2144 mg/L*, temps de contact: 15 min





	En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 4287 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4287 mg/L*, temps de contact: 15 min *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels Indutriels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

l –		

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant la maintenance du circuit, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

4	4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles,
	instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

4.3.4. Lorsque spécifique à l'u son emballage	usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de
-	

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Г		•
١,	-	
L		

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.





5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale

En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

Enlever tous les vêtements contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

<u>Informations au personnel de santé / au médecin</u>: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.

Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.

NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 5 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Afin de garantir l'efficactié du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.





Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Oxe Alca BACTI A NON MOUSSANT				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-01-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	6,3
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 12.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	50,4
Hydroxide de sodium	Hydroxide de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	6,14
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Formulant	308062-28-4	931-292-6	0

Nom commercial	Oxe Alca chlore moussant BACTI A MOUSSANT				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-01-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	5,0
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 12.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	40,0
Hydroxide de sodium	Hydroxide de sodium	Formulant	1310-73-2	215-185-5	6
Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Oxyde de C12-C14 Alkyldiméthylamine	Formulant	8	931-292-6	8





Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

1. Information administrative sur le Meta RCP 2

1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification Oxena meta SPC 2 : javel 9,6 - 12,5, pro	
---	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4
---------------------	--------

2. Composition du Meta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro	Numéro	Contenu (%)	
Nom commun	Noill IUPAC	Fonction	CAS	EC	Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	9,6	12,5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	66,2	86,2

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

SL concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1
	Corrosion cutanée catégorie 1
	Lésions oculaires graves catégorie 1
	Toxicité aquatique aiguë catégorie 1
	Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux
-	H314 : Provoque de graves brûlures de la peau
	H318 : Provoques de graves lésions oculaires
	H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
	H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
	néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux
· ·	H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
	H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
	néfastes à long terme





Conseils de prudence	P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 : Se laver soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P391 : Recueillir le produit répandu. P405 : Garder sous clef. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH031 : au contact d'un acide, libère un gaz toxique.
	EUH071 : corrosif pour les voies respiratoires.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur. Médical et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Domaine non médical: En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 562 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 1513 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 4540 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 4540 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 6053 mg/L*, temps de contact: 15 min





	Domaine médical: En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 1513 mg/L*, Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec le patient et/ou le personnel médical et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-	Eviter tout	contact	direct ou	indirect ave	c l'alimentation.
---	-------------	---------	-----------	--------------	-------------------

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage	, détails relatifs aux ef	ffets indésirables directs	ou indirects possibles
instructions de premiers soins et n	nesures d'urgence à p	rendre pour protéger l'e	nvironnement

1			
	-		

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-			

4	4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide
	dans les conditions normales de stockage

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Non médical
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement





	(sans action mécanique)	
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 562 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 1513 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 4540 mg/L*, temps de contact: 5 min	
	Bactéries (obligatoire): 4540 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 4540 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 6053 mg/L*, temps de contact: 15 min	
Catégorie(s) d'utilisateurs	*Dose exprimée en chlore actif Professionnels	
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)	

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP que l'opérateur.
- Pour le grand public, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement				
-				
4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'u son emballage	ne élimination sans danger du produit et de			

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Г			
-	-		





4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 - Désinfection des surfaces dures (secteur médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.
- Pour le domaine médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec le patient et/ou le personnel médical et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP que l'opérateur.
- Pour le grand public, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-		





4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-			

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 - Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

Type de produit	4			
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé				
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons			
Domaine(s) d'utilisation Méthode(s) d'application	Intérieur Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement			
(sans action mécanique) Dose(s) et fréquence(s) d'application Temps de contact: 15 min En condition de propreté: Bactéries/ levures (obligatoire): 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L* En condition de saleté: Bactéries / levures (obligatoire): 4540 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 6053 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif				
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels			
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)			

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer/ brosser si nécessaire.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application et le rinçage avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes ERP que l'opérateur.
- Pour le grand public, ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression





- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression.
- Rincer les surfaces après traitement.

4.4.3. Lorse	que spécifique	e à l'usage,	détails rel	atifs aux	effets inde	ésirables d	directs ou	indirects	possibles
instruction	s de premiers	soins et m	esures d'u	rgence à	prendre p	oour protég	ger l'envi	ronnement	

-	
4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	
-	_
4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage	
_	

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 - Désinfection des équipements et instruments par immersion/trempage.

Type de produit	2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine non médical (TP2) Domaine alimentaire (TP4)
Méthode(s) d'application	Immersion / trempage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 562 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 1513 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 4540 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 4540 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 6053 mg/L*, temps de contact: 15 min
	Domaine alimentaire (TP4) En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L* En condition de saleté: Temps de contact: 15 min





	Bactéries / Levures (obligatoire): 4540 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 6053 mg/L*
	*Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

 Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-	Rincer les surfa	aces après traite	ment.
---	------------------	-------------------	-------

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usag	e, détails relatifs aux e	effets indésirables direc	ts ou indirects possibles
instructions de premiers soins et	mesures d'urgence à	prendre pour protéger l'	environnement

	4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de
4	4.5.4. Lorsque specifique à l'usage. Instructions en vue d'une elimination sans ganger du produit et de

•	on emanage				

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-			

4.6. Description de l'usage

son emballage

Tableau 6. Usage # 6 - Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation

Type de produit	4		
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces dures (e.g. pipelines, tuyaux, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et réservoirs des machines de remplissage ou similaires) dans le domaine agroalimentaire (e.g. production de boisson, de lait, de produits laitiers, système d'irrigation de serre, etc.) par circulation		
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons		
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine alimentaire		
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place par circulation		
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Temps de contact: 15 min En condition de propreté: Bactéries/ levures (obligatoire): 1059 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L*		





	En condition de saleté (hors industries laitières): Bactéries/ levures (obligatoire): 3027 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4540 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (250 mL, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

 Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails	relatifs aux effets indésirables	directs ou indirects possibles,
instructions de premiers soins et mesures	d'urgence à prendre pour prote	éger l'environnement

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage,	instructions en vue	e d'une élimination	n sans dange	r du produit e	t de
son emballage					

4.6.5. Lo	rsque spécifique :	à l'usage, condit	ions de stockage (et durée de con	servation du pro	duit biocide

dans les conditions normales de stockage

4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 7 – Désinfection des surfaces dures dans les systèmes d'eaux vétérinaires par versement

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 562 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 1059 mg/L*, temps de contact: 15 min





	Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L*, temps de contact: 15 min
	En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 4540 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4540 mg/L*, temps de contact: 15 min
	*Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des lunettes chimiques et un équipement de protection respiratoire (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation)

4	4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles,
	instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement
	-

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit son emballage	et de
-	

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocic	de
dans les conditions normales de stockage	

١	ialis les collultions normales de stockage		
	-		

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

 Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques.





5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale

En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

Enlever tous les vêtements contaminés.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min.

Appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

<u>Informations au personnel de santé / au médecin</u>: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.

Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.

NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 5 mois.

6. Autre(s) information(s)

- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.





Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

onaquo produit					
Nom commercial	Javel 9.6 pro Oxena SODICLEAN EXTRAIT DE JAVEL LE GLOBE JAVEL 9,6% DISTRICONCEPT Javel Gros Travaux Starco				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-02-01	R-2022-0008-02-01			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	9,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	66,2

Nom commercial	Javel 12.5 pro Oxena SODICLEAN SODIF SODICLEAN PREMIUM EAU DE JAVEL CONCENTRE LE GLOBE				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-02-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	12,5
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 14.5% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	86,2





Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	Oxena meta SPC 3 : javel 2.6% pro
----------------	-----------------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4
7 1 1 (-)	

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nemeammun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro	Numéro	Conte	nu (%)
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	CAS	EC	Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6 % p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	27,1

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'Hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

SL concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification					
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1 Irritation cutanée catégorie 2				
	Lésions oculaires graves catégorie 1				
	Toxicité aquatique aiguë catégorie 1				
	Toxicité aquatique chronique catégorie 2				
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux				
	H315 : Provoque une irritation cutanée				
	H318 : Provoques des lésions oculaires graves				
	H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques				
	H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme				
	The state of the s				
Etiquetage					
Mentions d'avertissement	Danger				
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux				
_	H315 : Provoque une irritation cutanée				





	H318 : Provoques des lésions oculaires graves H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence	P264 : Se laver soigneusement après manipulation. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321 : Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	2				
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé					
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons				
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical et non médical				
Méthode(s) d'application	Versement				
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Domaine non médical: En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 403 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 403 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 2149 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 2149 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L*, temps de contact: 15 min Domaine médical: En condition de propreté uniquement: Temps de contact: 15 min				





Bactéries / Levures (obligatoire): 547 mg/L*, Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif		
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels	
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)	

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec le patient et/ou le personnel médical et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Pendant l'application, porter des lunettes chimiques

4.1.3. Lorsque s	pécifique à l'usa	ge, détails relat	ifs aux effets in	désirables dir	ects ou indirects	possibles,
instructions de	premiers soins e	t mesures d'urg	jence à prendre	pour protége	er l'environnement	t

Г				
-	-			

4.1.4. Lorsque specifiqu	ie a l'usage, il	nstructions en	vue d'une (elimination	sans da	nger du	produit	et de
son emballage								

-			

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage,	conditions de stockage	et durée de conser	vation du produit biocide
dans les conditions normales de sto	ockage		

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 - Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Non médical
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 547 mg/L*, temps de contact: 5 min Bacteries + levures (optionnel): 547 mg/L*, temps de contact: 15 min





	Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 2188 mg/L*, temps de contact: 5 min
	Bactéries + levures (optionnel): 2188 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2462 mg/L*, temps de contact: 15 min *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pendant la pulvérisation avec un pulverisateur à gachette, la désinfection par essuyage avec une serpillère, épongeage avec un tissu, par brossage et par versement, porter des lunettes chimiques
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes EPR et EPI que l'opérateur.
 - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche
- Pour le grand public,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette.
 - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
 - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche
 - Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
 - Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

	fique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, niers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement
-	
4.2.4. Lorsque spéc son emballage	fique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de
-	

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide





dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 - Désinfection des surfaces dures (secteur médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.
- Pour le domaine médical, en raison d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec les patients et/ou le personnel médical, et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes, entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pendant la pulvérisation avec un pulvérisateur à gachette, la désinfection par essuyage avec une serpillère, épongeage avec un tissu, par brossage et par versement, porter des lunettes chimiques
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes EPR et EPI que l'opérateur.
 - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement sèche
- Pour le grand public,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette.
 - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
 - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement





rincée et sèche

- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

4.3.3. Lo	orsque sp	écifique à	à l'usage,	détails i	relatifs au	ıx effets	indésirables	directs o	u indirects	possibles,
instruct	ions de p	remiers s	oins et m	esures o	d'urgence	à prend	dre pour prot	éger l'env	vironnemen	t

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de

son emballage

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 - Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Alimentaire
Méthode(s) d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries/ levures (obligatoire): 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L* En condition de saleté: Bactéries/ levures (obligatoire): 2188 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L*, temps de contact: 15 min *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionels





Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L)
	Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible et le niveau propreté), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pendant l'application et le rinçage avec un pulvérisateur à compression, porter un équipement de protection respiratoire anti aérosol avec un facteur de protection assigné de minimum 4.
- Pendant la pulvérisation avec un pulvérisateur à gachette, la désinfection par essuyage avec une serpillère, épongeage avec un tissu, brossage et par versement et le rinçage, porter des lunettes chimiques
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'applicateur,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette. Si la présence est nécessaire, porter les mêmes EPR et EPI que l'opérateur.
- Pour le grand public,
 - Ne pas être présent dans l'aire de traitement pendant la désinfection par pulvérisation avec un pulvérisateur à compression et un pulvérisateur à gachette.
 - Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
 - Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche
 - Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
 - Rincer les surfaces après traitement.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement
-
4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage
-
4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage
-
4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 - Désinfection des équipements et instruments par immersion/trempage.

Type de produit	2, 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	





Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine non médical (TP2) Domaine alimentaire (TP4)
Méthode(s) d'application	Immersion / trempage
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 547 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 547 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 2188 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 2188 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L*, temps de contact: 15 min Domaine alimentaire (TP4) En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L* En condition de saleté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 2188 mg/L* Bactéries / Levures (obligatoire): 2188 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

 Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant l'application par immersion, porter des lunettes chimiques

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

1-	





4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-		

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 6 - Désinfection des surfaces dures dans le domaine agroalimentaire par circulation

Type de produit	4					
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des surfaces dures (ex. pipelines, tuyaux, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et réservoirs des machines de remplissage ou similaires) dans le domaine agroalimentaire (ex. production de boisson, de lait, de produits laitiers, système d'irrigation de serre, etc.) par circulation					
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons					
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Domaine alimentaire					
Méthode(s) d'application	Nettoyage en place par circulation					
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries/ levures (obligatoire): 410 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1094 mg/L* En condition de saleté (hors industries laitières): Bactéries/ levures (obligatoire): 2188 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L*, temps de contact: 15 min *Dose exprimée en chlore actif					
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels					
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L) Fûts en PEHD (25, 30, 60, 200 L) IBC en PEHD (1000 L)					

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

 Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pendant la maintenance du circuit, porter des lunettes chimiques
- Pendant la maintenance des pompes doseuses, porter des gants (le type de gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), une protection corporelle (le type de protection doit être précisé par le titulaire de l'autorisation) et des lunettes chimiques





4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	
-	
4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	
-	
4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage	

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

Pour l'étape de mélange et chargement, porter des gants, une protection corporelle et des lunettes chimiques.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

<u>Informations au personnel de santé / au médecin</u>: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.

Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.

NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié





5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 1 an.

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	Javel 2.6 detergence pro Oxena JAVEL DETERGENTE LE GLOBE				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

Nom commercial	Javel 2.6 detergence citron pro Oxena JAVEL DETERGENTE CITRON LE GLOBE						
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-02						
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)		
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6		





Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1
--	------------------------	----------------------------------	-----------	-----------	------

Nom commercial	Javel 2.6 detergence eucalyptus pro Oxena JAVEL DETERGENTE EUCALYPTUS LE GLOBE					
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-03	R-2022-0008-03-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6	
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	

Nom commercial	Javel 2.6 detergence pin pro Oxena				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-04				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

Nom commercial	Javel 2.6 pro Oxena EAU DE JAVEL LE GLOBE				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-05				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1





Nom commercial	Javel 2.6 eucalyptus pro Oxena EAU DE JAVEL EUCALYPTUS LE GLOBE					
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-06	R-2022-0008-03-06				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6	
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	

Nom commercial	Javel 2.6 citron pro Oxena EAU DE JAVEL CITRON LE GLOBE Eau de Javel nettoyante 2.6% parfumé citron Bernard					
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-03-07					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6	
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 4

1. Information administrative sur le Meta RCP 4

1.1. Identification du Meta RCP 4

Identification	Oxena meta SPC 4 : javel 2.6%, non pro

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 4	
----------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4
---------------------	--------





2. Composition du Meta RCP 4

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 4

Nom commun	Nom IUPAC	UPAC Fonction		Numéro	Contenu (%)	
Nom commun	Noill IUPAC	FORCUOI	CAS	EC	Min	Max
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	27,1

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'Hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

SL concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 4

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1
	Irritation cutanée catégorie 2
	Lésions oculaires graves catégorie 1
	Toxicité aquatique aiguë catégorie 1
	Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux
	H315 : Provoque une irritation cutanée
	H318 : Provoques des lésions oculaires graves
	H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
	H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
	néfastes à long terme
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux
	H315 : Provoque une irritation cutanée
	H318 : Provoques des lésions oculaires graves
	H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
	néfastes à long terme
Conseils de prudence	P101 : En cas de consulation d'un médecin, garder à disposition le
	récipient ou l'étiquette.
	P102 : Tenir hors de portée des enfants.
	P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.
	P264 : Se laver soigneusement après manipulation.
	P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.
	P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment
	à l'eau et au savon.
	P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec
	précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de
	contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
	Continuer à rincer.
	P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	P321 : Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
	P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.





	P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.
Note	EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 4

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical (e.g. soins à domicile) et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 403 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 403 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1075 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 1881 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 1881 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2149 mg/L*, temps de contact: 15 min Domaine médical: En condition de propreté uniquement: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 403 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1075 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 20 L)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec les patients et/ou le personnel médical, et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes, entraînant la transmission de micro-organismes au patient.





4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- 4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 - Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Non médical
Méthode(s) d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 403 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 403 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1075 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 1881 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 1881 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2149 mg/L*, temps de contact: 15 min *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L)

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.





4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

4.2.3. Lorsque s	pécifique à l'us	sage, détails re	elatifs aux e	effets indésira	bles directs	ou indirects	possibles,
instructions de	premiers soins	et mesures d'	urgence à	prendre pour	protéger l'e	nvironnement	İ

-	_
4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	
-	
4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage	
_	

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 - Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Alimentaire
Méthode(s) d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries + levures (obligatoire): 403 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1075 mg/L* En condition de saleté: Temps de contact: 15 min Bactéries + levures (obligatoire): 1881 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2149 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD (1, 2 L) Bidons en PEHD (5, 20 L)





4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement
-
4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage
-
4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage
-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 4

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation.
- Eviter le contact avec les yeux
- Une fermeture de sécurité pour enfant est requise

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.





<u>Informations au personnel de santé / au médecin</u>: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.

Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.

NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 1 an.
- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.

6. Autre(s) information(s)

- Les produits sont des formulations moussantes.
- Pour les utilisateurs non professionnels, un bouchon doseur est fixé sur les bouteilles du produit.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- L'emballage doit être adapté avec une fermeture de sécurité pour enfant.
- Le pétitionnaire doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.





Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 4

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial Numéro d'autorisation	Javel 2.6 GP Oxena TOP BUDGET EAU JAVEL 5L NETTO EAU DE JAVEL 5L APTA JAVEL NATURE 2L ECO+ - EAU DE JAVEL 5L ECO+ - EAU DE JAVEL 2L JAVEL 5L NON PARFUMEE TI JAVEL 5L NON PARFUMEE TI JAVEL 2L NON PARFUMEE TI JAVEL 2,6% DISTRICONCEPT JAVEL 5L SANS PARFUM TL JAVEL 5L SANS PARFUM TL JAVEL 2L SANS PARFUM TL JAVEL 2,6% C.A. 5L SANS PA JAVEL 2,6% C.A. 5L SANS PA EAU DE JAVEL NON PARFUM EAU DE JAVEL NON PARFUM EAU DE JAVEL NON PARFUM	EADER PRIC LJ J ADER PRICE J RFUM TLJ RFUM LEAL IEE ECO+ 5I	E DER PRICE		
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

Nom commercial	Javel 2.6 pin GP Oxena	avel 2.6 pin GP Oxena				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-04-02					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6	
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1	





Nom commercial Numéro d'autorisation	Javel 2.6 eucalyptus GP Oxena APTA JAVEL EUCALYPTUS 2L CLAIR - JAVEL PARFUMEE EUCALYPTUS 2L JAVEL 2L PARFUMEE ECALYPTUS CASINO JAVEL 2L PARFUMEE EUCALYPTUS LEADER PRICE NETTO EAU JAVEL PARFUMEE 2L JAVEL 2,6% C.A. 2L PARFUM ECALYPTUS CASINO JAVEL 2,6% C.A. 2L PARFUM EUCALYPTUS LEADER PRICE EAU DE JAVEL EUCALYPTUS MARQUE REPERE 2L FR-2022-0008-04-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

Nom commercial	Javel 2.6 lavande GP Oxena APTA JAVEL LAVANDE 2L EAU DE JAVEL PARFUMEE FRAICHEUR LAVANDE U BIDONS 2 LITRES				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-04-04				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1

Nom commercial	Javel 2.6 citron GP Oxena CLAIR - JAVEL PARFUMEE CITRON 2L EAU DE JAVEL PARFUM CITRON U BIDON 2 LITRES EAU DE JAVEL CITRON MARQUE REPERE 2L				
Numéro d'autorisation	FR-2022-0008-04-05				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	2,6
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	27,1





Égalité Fraternité

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 6

1. Information administrative sur le Meta RCP 6

1.1. Identification du Meta RCP 6

Identification	Oxena meta SPC 6 : javel 4.8%, non pro
	The state of the s

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 6	
INUMERO 6	
114111010	

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	2 et 4

2. Composition du Meta RCP 6

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 6

None commune	Nom IUDAC	Fanation.	Numéro	éro Numéro		Contenu (%)	
Nom commun	Nom IUPAC	IUPAC Fonction		EC	Min	Max	
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	4,8	4,8	
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	50,0	50,0	

Note : il n'existe pas de substance active technique « TC » pour l'hypochlorite de sodium. La substance active technique est disponible sous forme de concentré technique qui est une solution aqueuse.

2.2. Types de formulations

SL concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 6

Catégorias da donas	Compail nous los mátous está serio 4
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux catégorie 1
	Irritation cutanée catégorie 2
	Lésions oculaires graves catégorie 1
	Toxicité aquatique aiguë catégorie 1
	Toxicité aquatique chronique catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux
	H315 : Provoque une irritation cutanée
	H318 : Provoque des lésions oculaires graves
	H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
	H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
	néfastes à long terme





Etiquetage					
Mentions d'avertissement	Danger				
Mentions de danger	H290 : Peut être corrosif pour les métaux				
	H315 : Provoque une irritation cutanée				
	H318 : Provoque des lésions oculaires graves				
	H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets				
	néfastes à long terme				
Conseils de prudence	P101 : En cas de consulatation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.				
	P102 : Tenir hors de portée des enfants.				
	P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.				
	P264 : Se laver soigneusement après manipulation.				
	P273 : Eviter le rejet dans l'environnement.				
	P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment				
	à l'eau et au savon.				
	P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec				
	précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de				
	contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.				
	P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.				
	P321 : Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).				
	P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.				
	P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant				
	réutilisation				
	P391 : Recueillir le produit répandu.				
	P501 : Eliminer le contenant/contenu conformément à la réglementation.				
	I =				
Note	EUH 031 : au contact d'un acide, libère un gaz toxique.				
	EUH 206 : Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres				
	produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).				

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 6

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des installations sanitaires

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Médical (e.g. soins à domicile) et non médical
Méthode(s) d'application	Versement
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Domaine non médical : En condition de propreté : Bactéries (obligatoire) : 413 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 413 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1075 mg/L*, temps de contact : 15 min





	En condition de saleté : Bactéries (obligatoire) : 1961 mg/L*, temps de contact : 5 min Bactéries + levures (optionnel) : 1961 mg/L*, temps de contact : 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min
	Domaine médical :
	En condition de propreté uniquement : Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 413 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1135 mg/L*
	*Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Berlingo PVC (250mL) Bouteilles en PEHD (1 L) Bidons en PEHD (5, 20 L)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Pour le domaine médical, en raison d'un temps de contact supérieur à 5 min, ne pas utiliser ce produit pour les surfaces susceptibles d'entrer en contact avec les patients et/ou le personnel médical, et les surfaces qui sont fréquemment touchées par différentes personnes, entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-	Eviter	tout c	contact o	direct ou	ı indirect	: avec l'a	alimentation.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

		-			 -	_		
- 1								
	-							

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

on ombanago							
-							

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

and les conditions normales de stockage					

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 - Désinfection des surfaces dures (secteur non médical)

Type de produit	2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons





Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Non médical
Méthode(s) d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 413 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 413 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1135 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 1961 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 1961 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L*, temps de contact: 15 min *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Berlingo PVC (250mL) Bouteilles en PEHD (1 L) Bidons en PEHD (5, 10, 20 L)

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 ou 15 minutes (selon l'organisme cible), puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

4.2.3. Lorsque specifique a l'usage,	details relatifs aux effets	s indesirables directs	s ou indirects possibles,
instructions de premiers soins et m	iesures d'urgence à pren	dre pour protéger l'é	environnement

nstructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour proteger l'environnement
-
2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de con emballage
-
.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide lans les conditions normales de stockage





4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 - Désinfection des surfaces dures en contact avec l'alimentation

Type de produit	4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Champignons
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Alimentaire
Méthode(s) d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries/ levures (obligatoire): 413 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1135 mg/L* En condition de saleté: Temps de contact: 15 min Bactéries/ levures (obligatoire): 1961 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Berlingo PVC (250mL) Bouteilles en PEHD (1L) Bidons en PEHD (5, 20 L)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit pour les applications en conditions de propreté.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces à traiter et recouvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis frotter / essuyer / brosser si nécessaire.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Rincer les surfaces après traitement
- Ne pas toucher la surface avant qu'elle ne soit totalement rincée et sèche
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

4.3.3.	Lorsque	spécifique	à l'usage,	détails	relatifs	aux eff	ets ind	lésirables	directs	ou ir	ndirects	possibles
instru	ictions de	premiers s	soins et m	esures	d'urgen	ce à pr	endre i	pour prot	éger l'e	nviro	nnement	t

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

l_			
I =			





4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 6

5.1. Instructions d'utilisation

- Ne pas utiliser conjointement avec des acides ou de l'ammoniaque.
- Respecter les instructions d'utilisation.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Se laver les mains après utilisation.
- Eviter le contact avec les yeux
- Une fermeture de sécurité pour enfant est requise

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

<u>Informations au personnel de santé / au médecin</u>: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH> 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.

Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler.

NE PAS faire vomir.

Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
 - Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 30°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de stockage : 12 mois.
- Tenir hors de la portée des enfants et animaux de compagnie.





6. Autre(s) information(s)

- Pour les utilisateurs non professionnels, un bouchon doseur est fixé sur les bouteilles du produit.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, les modalités de dilution du produit et les doses d'emploi du produit dilué, devront figurer sur l'étiquette.
- L'emballage doit etre adapté avec une fermeture de sécurité pour enfant.

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 6

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial Numéro d'autorisation	Javel 4.8 GP Oxena APTA JAVEL DOSE 3X250ML NETTO JAVEL DOSE 3X250ML ECO+ - EAU DE JAVEL 3X250 ML BERLINGOTS JAVEL CONCENTREE 3x250ML SANS PARFUM TLJ BERLINGOT JAVEL CONCENTREE SANS PARFUM 3x250ML LEADER PRICE MIC JAVEL 4,8% OXENA JAVEL 4,8% DISTRICONCEPT BERLINGOTS JAVEL CONCENTREE 3x250ML NON PARFUMEE TLJ BERLINGOTS JAVEL CONCENTREE NON PARFUMEE 3x250ML LEADER PRICE BERLINGOTS JAVEL 4,8% C.A. 3x250ML NON PARFUMEE TLJ BERLINGOTS JAVEL 4,8% C.A. NON PARFUMEE 3x250ML LEADER PRICE EAU DE JAVEL NON PARFUMEE ECO+ 3X250ML								
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)				
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (exprimé en équivalent Cl ₂)	/	Substance active	/	/	4,8				
Hypochlorite de sodium (solution technique à la pureté minimum de 9.6% p/p en chlore actif)	Hypochlorite de sodium	Libérateur de chlore actif	7681-52-9	231-668-3	50,0				